

CALENDRIER DES VACANCES 2026**Centres de jour****ADP 1 – 2 – 3 – 4**

(activités et développement personnel)

	Dès le	Reprise le
Noël / Nouvel An	sam 20.12.2025	lun 05.01.2026
RELÂCHES	sam 14.02.2026	lun 23.02.2026
PÂQUES	ven 03.04.2026	mar 14.04.2026
Fermeture exceptionnelle lundi 13 avril 2026		
ASCENSION	jeu 14.05.2026	lun 18.05.2026
PENTECÔTE	sam 23.05.2026	mar 26.05.2026
ETE	sam 18.07.2026	lun 10.08.2026
FETE ANNUELLE	Dimanche 6 septembre 2026	
JEÛNE FEDERAL	sam 19.09.2026	mar 22.09.2026
AUTOMNE	sam 10.10.2026	mar 20.10.2026
Fermeture exceptionnelle lundi 19 octobre 2026		
Noël / Nouvel An	mer 23.12.2026 à 17h00	lun 11.01.2027

Nous remercions les familles de se conformer à ce calendrier.

Nous rappelons que :

- tous les congés jusqu'à 3 jours sont à traiter avec la directrice de l'accompagnement socio-professionnel.
- tous les congés de plus de 3 jours en dehors de ceux indiqués ci-dessus doivent faire l'objet d'une demande écrite au directeur général.

Des congés en dehors des périodes prévues sont :

- des prestations en moins pour les travailleurs
- des perturbations pour les activités
- la non atteinte des objectifs des journées de présence et des conséquences financières pour l'Institution.

Etoy, février 2026//DIR/mhs

La direction générale

Source : vacances scolaires vaudoises établies par l'Etat de Vaud

CALENDRIER DES VACANCES 2026

Centres de jour

Accueil et relations sociales (ARS) – Basse-cour – Couleurs – Espace temps – Mosaïque –
Noisettes – Terre bleue – Velours

Ateliers à vocation socialisante

Blanchisserie – Bois – CFO – Couleurs café – Mobimontage – Multiservices fer –
Polyvalents 1/2/3 – Poterie – Tissage – Urbain

	Dès le	Reprise le
Noël / Nouvel An	sam 20.12.2025	lun 05.01.2026
PÂQUES	ven 03.04.2026	mar 14.04.2026
Fermeture exceptionnelle lundi 13 avril 2026		
ASCENSION	jeu 14.05.2026	lun 18.05.2026
PENTECÔTE	sam 23.05.2026	mar 26.05.2026
ETE	sam 18.07.2026	lun 10.08.2026
FETE ANNUELLE	Dimanche 6 septembre 2026	
JEÛNE FEDERAL	sam 19.09.2026	mar 22.09.2026
AUTOMNE	sam 10.10.2026	mar 20.10.2026
Fermeture exceptionnelle lundi 19 octobre 2026		
Noël / Nouvel An	mer 23.12.2026 à 17h00	lun 11.01.2027

Nous remercions les familles de se conformer à ce calendrier.

Nous rappelons que :

- tous les congés jusqu'à 3 jours sont à traiter avec la directrice de l'accompagnement socio-professionnel.
- tous les congés de plus de 3 jours en dehors de ceux indiqués ci-dessus doivent faire l'objet d'une demande écrite au directeur général.

Des congés en dehors des périodes prévues sont :

- des prestations en moins pour les travailleurs
- des perturbations pour les activités
- la non atteinte des objectifs des journées de présence et des conséquences financières pour l'Institution.

Etoy, février 2026//DIR/mhs

La direction générale

Source : vacances scolaires vaudoises établies par l'Etat de Vaud